

---

TERRI AGNEW : Bonjour et bonsoir à tous. Soyez les bienvenues à l'appel mensuel de l'ALAC, le 22 décembre 2015, à 19 h UTC.

Sur le canal anglais, nous avons Tijani Ben Jemaa, Alan Greenberg, Jimmy Schulz, Maureen Hilyard, Seun Ojedeji, Sébastien Bachollet, Holly Raiche, Kali Kan, Tim Denton, Vanda Scartezini, Olivier Crépin-Leblond, Juilie Hammer, Ron Sherwood, Sarah Kiden, Garth Graham, Alan Skuce, Le-Marie Thompson, Christopher Wilkinson et Siranush Vardanyan.

Sur le canal français, nous avons Abdeldjalil Bachar Bong et Aziz Hilali.

Sur le canal espagnol, nous avons Harold Arkos et Alberto Soto.

Nous avons aussi les excuses de Sandra Hoferichter, Jean-Jacques Subrenat, Wafa Dahmani, Carlos Raúl Gutiérrez et Silvia Vivanco.

Du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Ariel Liang, Gisella Gruber, Yesim Nazlar et moi-même, Terri Agnew.

Sur le canal anglais, on a également Drv Anand Teelucksingh.

Les interprètes d'espagnol aujourd'hui sont Veronica et David.

Pour le canal français, on aura Claire et Camila.

Sur le canal russe, Galina et Ekaterina.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Je vous rappelle de dire vos noms au moment de prendre la parole, s'il vous plaît, non seulement pour la transcription, mais également pour que les interprètes puissent vous identifier sur l'autre canal.

Merci. Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG :

Merci. Alors, le deuxième point de l'ordre du jour est l'adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour a été convenu, mais je voudrais savoir s'il y a d'autres points à ajouter.

Je ne vois pas de mains levées. Je ne vois pas de commentaires non plus. Donc, nous allons accepter l'ordre du jour, tel que circulé. Et je vais maintenant donner la parole à Heidi. Merci pour cette introduction.

HEIDI ULLRICH :

Merci, Alan. C'est un énorme plaisir pour moi de présenter un nouveau membre du personnel, qui s'appelle Yesim Nazlar, que vous avez entendu, sans doute. C'est la nouvelle coordinatrice des SOs et des ACs. Elle va s'occuper de la communauté At-Large. Elle va également travailler pour la GNSO. Et je voudrais brièvement lui donner la parole. Vous allez sans doute entendre et recevoir des communications de sa part, très souvent.

Yesim?

---

YESIM NAZLAR :                   Merci, Heidi. Je suis Yesim Nazlar. Comme Heidi vient de dire, je suis le nouveau membre du personnel de l'ICANN. Et je vais travailler pour l'ALAC. Et je viens de rejoindre l'ICANN. Donc, merci. Merci, Heidi.

HEIDI ULLRICH :                 Merci, Yesim. Maintenant, on va redonner la parole à Alan.

ALAN GREENBERG :            Merci.

Alors, le point suivant est la révision des actions à suivre en instance, ce qui requiert la participation ou l'implication de l'ALAC.

Heidi?

HEIDI ULLRICH :                Oui. On a deux points à suivre qui sont en instance... attendez...

Bien. Donc, vous voyez que les deux viennent de nos réunions. Et d'une part, on a un point qui vient de l'ATLAS, qui dit qu'Alan Greenberg doit faire le suivi avec l'ALAC de la possibilité de créer un poste d'agent de liaison avec le GAC, auprès du GAC.

ALAN GREENBERG :            Bien. Merci.

Je ne me rappelle pas quel était le contexte de cela, donc je vais demander à Olivier de me l'expliquer en dehors de la réunion pour que

---

je puisse avoir un peu le contexte de cette recommandation spécifique.  
Et je vais discuter de la question à la fin de la réunion.

Et le deuxième point?

HEIDI ULLRICH :

Oui. Et donc, on a un autre point qui vient de la séance de développement de l'ALAC de Dublin qui portait sur la demande au Groupe de rédaction de rédiger un document qui inclut les discussions de l'ALAC, et le groupe a assigné cette section à Alan Greenberg. Le Groupe a décidé de considérer les règlements intérieurs de l'ALAC à cet effet, Alan, c'est correct?

ALAN GREENBERG :

Oui. C'est correct. Tim l'avait proposé lors de la séance de développement et on n'a pas pu conclure cette action à suivre jusqu'à présent. On va attendre jusqu'à la fin de l'année et à la suite du Nouvel An, nous allons reprendre ces travaux.

Y'a-t-il quelque chose d'autre? Je ne vois pas de commentaires, pas de mains levées.

Donc, le point suivant de l'ordre du jour porte sur les activités d'élaboration de politiques de l'ALAC.

Ariel, vous avez la parole.

ARIEL LIANG :

Merci, Alan. Vous m'entendez?

---

ALAN GREENBERG :                    On vous entend.

ARIEL LIANG :                        D'accord.

Alors, comme d'habitude, je vais afficher la page des politiques sur le chat. Et j'ai cherché quels étaient les avis de politiques les plus récentes, par date, et j'en ai trouvé cinq. Et je voudrais attirer votre attention sur un de ces avis de politiques. C'est une déclaration pour laquelle les membres ALAC ont voté. Donc, pour vous rappeler, on est juste après la date de soumission. Si vous n'avez pas voté, je vous prie de consulter quelle était cette déclaration.

Nous n'avons pas reçu de contribution par rapport au message qui avait été rédigé. Donc, dès que j'ai reçu des réponses aux messages que j'ai envoyés à travers la liste de diffusion, je vous le ferai savoir, d'accord?

On a une seule déclaration, en fait, qui est un progrès en cours d'élaboration en ce moment, comme vous savez, qui est la déclaration qui porte sur la proposition préliminaire des recommandations de la piste de travail 1 du CCW responsabilité.

Alan, c'est vous le rapporteur qu'on a indiqué. Est-ce que vous voulez expliquer maintenant de quoi il s'agit?

Alors, on a un nombre de processus de consultations publiques en cours, et je vais les présenter un à un.

D'abord, on a une période de consultations publiques qui suscitera de nombreux commentaires des membres de la communauté At-Large. Et

---

c'est l'avis de décision préliminaire d'octroyer la demande d'extension de responsabilité de rétention, des données des bureaux d'enregistrement pour l'INC technologique du Danemark.

Si vous voulez faire un suivi de cette question avec eux, si quelqu'un a communiqué avec eux, c'est le moment de le dire.

ALAN GREENBERG :

En fait, moi, je n'ai pas communiqué avec eux, mais sachez que ce n'est qu'une des demandes d'extension de responsabilité qui ont été présentées pour essentiellement leur permettre de s'exempter des lois internationales.

Roberto avait posé une question, que je ne vais pas répéter, mais il avait dit qu'il lui semblait que cela était une perte de temps. Et je pense qu'il a raison, hein? C'est vrai qu'on a discuté de cela un nombre de fois.

Et je demanderais à Roberto à ce point-là s'il veut rédiger une déclaration qui exprime cela pour la présenter au Conseil d'administration.

Je pense qu'il faudrait que la déclaration suive cet esprit qu'il a transmis dans sa déclaration. Peut-être un plus pompeux, mais l'essence est celle-là, hein? Je pense que c'est intéressant de pouvoir avoir une influence sur les résultats.

Ariel?

En tous cas, ça devrait être une action parce que c'est à moi de faire le suivi de cela.

---

ARIEL LIANG :

Merci.

Alors, je continue avec la liste?

ALAN GREENBERG :

Oui, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci. C'est très important de connaître vraiment la question de fond pour pouvoir s'exprimer. Donc, je soutiendrai sans doute ceux qui apporteront les clients qui connaissent mieux que moi ces circonstances. Merci.

ALAN GREENBERG :

Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas mettre en œuvre un processus par lequel l'ICANN doit approuver la décision prise au préalable par le bureau d'enregistrement. Je pense que le processus actuel montre la futilité de tout ce qu'on fait.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Alan. Je voudrais vous informer que je n'ai pas voté sur certaines des déclarations de l'ALAC. Ça fait déjà quelques semaines que je ne vote pas parce que j'ai trop de travail. Donc, je n'ai pas le temps chaque fois de lire sur quoi on votait. Donc, j'ai sauté une ou deux déclarations. Je m'en excuse, mais vraiment – j'ai pensé qu'il faudrait que vous le sachiez, hein?

---

ALAN GREENBERG : Oui, je soutiens cela. Il faudrait que l'on adopte une pratique d'explication de pourquoi on vote, pourquoi on s'abstient, etc. Mais oui, moi, je suis très souvent dans la même situation que vous, Tijani. Je vous comprends.

Vous relevez la main ou c'est une vieille main Tijani?

Bien. Merci.

Alors, Ariel, vous avez la parole.

ARIEL LIANG : Merci, Alan.

La consultation publique suivante est le protocole d'accès aux données d'enregistrement pour les registres et les bureaux d'enregistrement pour le WHOIS CP. C'est une mise en œuvre proposée par la GNSO sur laquelle il faut voter. Et je vais demander à Holly si elle a d'autres informations à nous fournir là-dessus.

ALAN GREENBERG : Je peux le faire moi-même si vous voulez, Holly. Puisque vous avez déjà fait parvenir le commentaire au Conseil d'administration, le Conseil nous a répondu et nous a demandé si on ne voulait pas faire d'autres commentaires. Ce que l'on va faire, bien sûr.

HOLLY RAICHE : Merci. Merci de prendre ma place.

---

ARIEL LIANG :                                        Alors, je reprends. On a la mise en œuvre proposée pour le WHOIS CP de la GNSO concernant la politique d'étiquetage cohérente avec l'affichage des RDDS pour tous les gTLDs. C'est assigné à Holly également.

ALAN GREENBERG :                                   Eh oui, la réponse est que nous allons travailler ensemble avec Heidi pour essayer de trouver un compromis qui nous convienne.

ARIEL LIANG :                                        Merci, Alan. Alors, on a maintenant l'accès au service d'enregistrement au service proxy pour les gTLDs opérés par X, Y, Z, .COM LLC. . Et c'était également attribué à Holly.

ALAN GREENBERG :                                   Holly?

HOLLY RAICHE :                                      Bonjour. Oui. On m'a attribué les deux! Vous allez très vite, hein?

ALAN GREENBERG :                                   Alors, Ariel, est-ce qu'on ne pourrait pas aller un peu plus doucement?  
  
Je comprends, Holly, hein? On a jusqu'à janvier. Mais ajoutez-moi; je vais collaborer avec vous.

---

ARIEL LIANG : Bien. Alors, on vous ajoute.

On a maintenant une autre déclaration sur l'ensemble de règles pour la génération d'étiquettes pour la version 1 de la zone racine, LGR 1. On travaille sur la définition de si l'ALAC devrait s'exprimer là-dessus ou pas. Et puis, on a également la publication des noms de territoires et de pays qui pourraient être libérés dans les .STUDY, .COURSE, etc. On a décidé que l'ALAC ne va pas commenter là-dessus. C'est correct?

ALAN GREENBERG : Oui, c'est correct.

ARIEL LIANG : Merci.

Finalement, on a une analyse de données des systèmes du serveur racine ou d'autres... Finalement, la dernière fois, on n'était pas parvenu à prendre une décision là-dessus. Alan, je ne sais pas si vous voudriez évaluer l'avis des autres là-dessus.

ALAN GREENBERG : Oui. Est-ce que Julie est connectée?

Julie, êtes-vous avec nous? Julie, êtes-vous là?

JULIE HAMMER : Oui! Me voilà!

---

ALAN GREENBERG : Julie apparaît dans la liste de participation à l'appel, je me disais bien qu'elle était connectée.

Est-ce que vous avez des informations à ajouter?

JULIE HAMMER : Attendez. Attendez... je ne suivais pas... c'était laquelle?

ALAN GREENBERG : Alors, c'était la déclaration concernant le CDAR. Ça, c'est une période de consultations publiques. Je ne sais pas très bien cela porte sur quel rapport.

JULIE HAMMER : Alors, on avait un rapport préliminaire pour le CDAR, je pense?

ALAN GREENBERG : Je vais vérifier cela et je vous le dirais.

Non, c'est bon, on n'est pas pressé, mais si nous ne comptons pas nous exprimer, on pourrait très bien l'éliminer de la liste, c'est ça qu'il faudrait savoir. Je pense qu'il faudrait biffer tout ce sur quoi on ne pense pas s'exprimer, pour que l'on ait moins de problèmes de pression. Donc, je vous demanderais d'évaluer cela.

JULIE HAMMER : Merci. Je vais le vérifier.

---

ALAN GREENBERG :                   Merci.

ARIEL LIANG :                        Merci, Julie. Merci, Alan. C'est tout.

ALAN GREENBERG :                   D'accord.

Y'a-t-il d'autres commentaires sur l'élaboration de politiques?

À mesure qu'on commencera à conclure les travaux sur la responsabilité, j'espère que les personnes auront le temps de se pencher sur d'autres questions. Mais c'est peut-être un peu prématuré d'y penser.

Alors, on a maintenant le point suivant de l'ordre du jour qui correspond à – c'est bien, Heidi? D'accord.

HEIDI ULLRICH :                    On est très content. On est presque jusqu'à 200. C'est un numéro magique.

Anita s'est rejointe à At-Large. C'était le membre 195. Et quant aux candidatures d'ALAC, on a également reçu d'autres de LACRALO, on a une autre qui était le chapitre ISOC de Washington DC.

C'est tout, Alan.

---

ALAN GREENBERG :

Merci. Le point suivant est le point numéro 6 qui porte sur les rapports des RALOs, des groupes de travail, des agents de liaison et tous ceux qui veulent nous faire part de leur état des lieux. En général, on partage nos informations à travers l'espace Wiki. On espère que les autres auront l'occasion de le voir, mais si ce n'est pas le cas : vous pouvez prendre la parole pour nous faire savoir ce qui nous intéresse.

Olivier, vous demandez la parole?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Alan. Je voulais que vous sachiez qu'il y a différentes activités au sein du Conseil de la GNSO, desquelles vous devriez être au courant. La plus importante d'entre elles est le fait que le conseil de la GNSO a maintenant un président. Ils ont élu un président sur lequel ils se sont mis d'accord. Ils se sont mis d'accord sur cette possibilité d'avoir un président qui est déjà en fonction et qui a présidé sa première réunion du Conseil de la GNSO très récemment.

Donc, on a un vice-président également au sein du Groupe, et un vice-président de la partie de la chambre des parties non contractantes et un de la chambre des parties contractantes.

Lors de la réunion du Conseil de la GNSO, on a voté sur la motion de considérer les procédures à suivre de la GNSO, ce qui veut dire que les questions principales ont déjà été accordées. Le Groupe a établi des priorités. Et le Groupe de travail de la GNSO a déjà présenté une charte proposée qui a été présentée. Ce sont les deux chartes de la GNSO qui s'étendent toujours, comme vous savez, qui proposent de vérifier l'avis du Groupe au sujet de certaines questions qui sont présentées dans le

---

rapport. Et d'ici peu, il y aura un appel à propositions, un appel à commentaires; essayez de suivre parce qu'il est très important. Et les personnes d'At-Large doivent absolument suivre les travaux de ce groupe. Il faut qu'on assure que tout ce que nous faisons soit considéré pour l'élaboration des politiques.

D'autre part, ils ont discuté des questions d'accréditation de services au sein du Groupe de travail du PDP et malheureusement, ils ont proposé d'approuver le rapport final pour pouvoir avancer et comme ils n'ont pas beaucoup de temps, très peu de personnes ont pu lire ce rapport avant la date butoir. Et donc, ils ont finalement décidé de remettre la date butoir de quelques semaines. Donc, la nouvelle date butoir est maintenant en janvier. Donc, il faut faire attention à suivre ce processus qui est toujours en cours.

D'autre part, on a des considérations de l'avis du GAC de Dublin. Vous vous souviendrez sans doute que la GNSO a créé une procédure de réponses aux propositions faites dans l'avis du GAC. Le Conseil de la GNSO s'est donc réuni et a voté à l'unanimité de reconsidérer ces questions.

D'autre part, on avait les questions concernant la conscience et le choix du consommateur qui devraient être révisés. Et l'idée est de rappeler à la communauté d'At-Large qu'il nous faut absolument avoir des personnes impliquées dans ce processus pour que l'on puisse soutenir les résultats finaux.

Vous savez que le Conseil de la GNSO n'a pas eu de présidents pendant un bon moment, donc ils ont reçu des nominations de tous les groupes de rédacteurs. Ils ont décidé d'envoyer les 18 propositions qu'ils avaient

---

reçues au groupe qui ferait la sélection finale, sous la charge du PDG de l'ICANN et du président du Conseil de la GNSO.

On a entendu beaucoup d'inquiétudes au sujet du manque de temps pour répondre. Les différentes communautés ont exprimé le fait qu'ils n'ont pas eu la possibilité de demander à leurs membres directement de leur faire parvenir des contributions d'intérêt. Mais pour l'instant, on n'a toujours pas reçu une réponse complète du Conseil de la GNSO. On ne sait toujours pas si le Conseil de la GNSO va ou pas ratifier le rapport des groupes de travail de la GNSO au sujet de la responsabilité.

Différents experts de la GNSO sont intervenus à l'élaboration de recommandations. Ils ont exprimé les recommandations qui leur posent problème. Et un problème qui est un problème pour un groupe pourrait ne pas l'être pour un autre.

Donc, voilà tout ce que j'ai à dire pour l'instant au sujet du Conseil de la GNSO. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Olivier.

On a maintenant Julie qui demande la parole.

Julie, êtes-vous là?

Ça prend un moment pour entendre les personnes. Je pense qu'on a du mal [peu clair] aujourd'hui...

Julie, rebienvenue!

---

On aura Holly après.

HOLLY RAICHE : Oui. Je voulais vous parler de la charte. En novembre, il y a eu un nombre de réunions au cours desquelles les membres qui ont participé ont fait des contributions au sujet de la charte. Et on a convenu l'élaboration d'un séminaire au cours duquel tout le monde pourra faire ses commentaires.

Donc, aujourd'hui, l'idée est de pouvoir conclure les travaux sur une charte finale qui sera publiée. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. Est-ce qu'on a Holly avec nous?

JULIE HAMMER : Vous m'entendez?

ALAN GREENBERG : Oui, on vous entend.

JULIE HAMMER : Bien. Alors, j'ai juste une mise à jour à vous faire sur le Processus de consultations publiques au sujet de la proposition de recommandation du CCWG responsabilité. Et le groupe a donc préparé une liste de recommandations, qui ont été identifiées comme non pertinentes au processus. La communauté s'est donc posé des questions sur les

---

circonstances en lesquels la communauté habilitée devrait pouvoir appliquer ses pouvoirs communautaires. Donc, c'est de cela qu'ils ont discuté.

Ils ont soutenu d'ajouter aux statuts constitutifs la révision périodique du SSAC et du RSSAC. Ils ont également fait des commentaires où ils notaient que le pouvoir communautaire ne serait mis en œuvre que jusqu'à un point et puis éliminé en cas de manque de soutien de plusieurs comités consultatifs, depuis leurs organisations de soutien. Donc, auquel cas, la communauté habilitée devrait avoir la possibilité de voter sur la désignation d'agente de liaison auprès des autres organisations pour pouvoir mieux communiquer entre eux. Et ils se sont dit qu'à travers cette fonction, ils pourraient également conseiller les autres communautés pour utiliser justement ces fonctions de communauté habilitée.

La communauté s'est dit qu'il pourrait y avoir des questions sur lesquelles elle voudrait attirer l'attention des autres communautés, d'autres organisations de soutien pour vérifier le nombre de soutiens de certains et de certaines demandes.

Le commentaire présenté est donc relativement court et vise toujours à renforcer la sécurité, la stabilité du DNS.

ALAN GREENBERG :

Merci, Julie. C'est un commentaire – un des plus courts que j'ai entendus sur cette proposition. Donc, merci. Bravo.

Je vois que Terri a levé la main. Terri, vous avez la parole.

---

TERRI AGNEW :

Merci, Alan.

Maureen a certaines difficultés avec sa connexion audio. Donc, elle dit qu'elle va faire un petit rapport au nom de la ccNSO et qu'elle envoie le lien de ce rapport. Je le poste maintenant dans la salle de clavardage. Et elle va participer demain à la réunion du CCWG. Voilà, c'est que Maureen a dit, de vous faire parvenir comme message.

ALAN GREENBERG :

Il n'y a pas d'autres mains levées, donc nous allons passer au point de l'ordre du jour suivant.

Nous sommes pratiquement à l'heure.

Le prochain point est le CCWG responsabilité, le Groupe de travail intercommunautaire du CCWG qui travaille sur la responsabilité. Nous avons deux points sur notre ordre du jour. Le premier est sur la ratification du commentaire que nous avons fait. Ce commentaire était joint à notre ordre du jour. Lui aussi a été envoyé aux membres d'ALAC, et il est maintenant sur notre écran.

Donc, ce commentaire est le même que celui qui a été envoyé pour la période de commentaires publics. Donc, on vous a demandé de faire vos commentaires. Nous avons incorporé une série de décisions qui ont été prises conjointement au cours de deux webinaires. Une des choses – certaines choses sont dites, par exemple si l'équilibre de pouvoir entre les SOs et les ACs changeait, nous allions retirer notre « oui ». Et nous signalons que si les SOs et le GAC avaient un problème, le GAC indiquait

---

qu'il n'allait pas voter et les SOs ont dit la même chose, qu'elles allaient participer, mais...

Donc, le reste, comme nous l'avons décrit, reste semblable. Il y a eu très peu de commentaires sur cette version.

Becky Burr a fait un commentaire, et ce commentaire ne change rien de substantiel. On a changé la formulation dans certains cas. Je m'en suis occupé pour que ce soit plus clair parce que Becky avait mal compris certains de nos commentaires, donc c'est important, il fallait éclaircir certains problèmes. Je l'ai fait, je m'en suis occupé.

Nous pensons que cela sera ratifié – nous voulons que cela soit ratifié au moment où cela a été soumis, mais le groupe qui travaille sur les problèmes d'IANA a envoyé sa réponse hier à ALAC, ce qui reporte la ratification. Je voulais en parler aujourd'hui.

Est-ce que nous pouvons confirmer aujourd'hui au personnel de l'ICANN que nous avons un quorum sur cet appel, que nous avons le quorum sur cet appel pour pouvoir voter? Est-ce que le personnel de l'ICANN peut confirmer cela?

ARIEL LIANG :

Bonsoir. Je prends la parole. Nous avons un quorum sur cet appel. Nous avons 11 membres d'ALAC qui sont présents. Sandra Hoferichter a demandé à Alan de voter pour elle à cette occasion.

Est-ce qu'Alan est d'accord?

---

ALAN GREENBERG : Oui, tout à fait.

ARIEL LIANG : Bien. Donc, nous allons ratifier notre déclaration à travers le vote. Il s'agit d'une déclaration formelle d'ALAC.

ALAN GREENBERG : Est-ce que quelqu'un veut s'abstenir? Levez la main ou dites-le.

Est-ce que quelqu'un voudrait voter contre cette déclaration?

Bien. Est-ce qu'Ariel ou Heidi peut se charger de faire l'appel des personnes qui sont sur cet appel et de voir si ces personnes sont d'accord?

Ariel?

Sébastien, vous avez la main levée, vous voulez dire quelque chose avant que les gens votent?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Je voudrais dire quelque chose. J'ai un problème de connexion, donc je m'excuse : je ne sais pas où vous en êtes. Voilà, je voulais vous demander où vous en étiez. Et ensuite, après cela, je – une fois qu'on aura voté, je voudrais intervenir. Voilà. Donnez-moi la parole ensuite. Dites-moi ce que l'on doit faire.

---

ALAN GREENBERG : Nous allons voter. Si vous pensez que cette déclaration est correcte, vous pouvez voter pour. Sinon, vous pouvez vous abstenir ou dire que non. Pour le moment, il n'y a pas d'abstention ni de « non ».

SÉBASTIEN BACHOLLET : Si vous me demandez, je dis que oui.

ALAN GREENBERG : OK. Bon. Alors, on va passer la parole à Ariel.

ARIEL LIANG : Donc, j'ai déjà noté qu'il n'y a pas d'abstention ni de « non ».

ALAN GREENBERG : Est-ce que nous avons quelqu'un qui pourrait soutenir cette motion, s'il vous plaît?

Holly, merci, vous soutenez la motion.

Ariel, vous pouvez y aller maintenant.

ARIEL LIANG : Merci, Alan.

Alan Greenberg?

ALAN GREENBERG : Oui.

---

TIM DENTON :                      Oui.

ARIEL LIANG :                    Maureen Hilyard?

On reviendra à Maureen : on a eu du mal à l'entendre.

ARIEL LIANG :                    Holly Raiche?

HOLLY RAICHE :                Oui.

ARIEL LIANG :                    Kaili Kan?

KAILI KAN :                      Oui.

Sébastien a déjà dit que oui. Donc, Sébastien Bachollet, c'est oui. Et Sandra Hoferichter.

ARIEL LIANG :                    Jimmy Schulz?

JIMMY SCHULZ :                Oui.

ARIEL LIANG : Vanda Scartezini?

VANDA SCARTEZINI : Oui.

ARIEL LIANG : Harold Arcos... Harold est en train d'écrire. Il dit que oui. Très bien.  
Merci.

Tijani Ben Jemaa?

TIJANI BEN JEMAA : Oui.

ARIEL LIANG : Seun Ojedeji?

SEUN OJEDEJI : Oui.

ARIEL LIANG : Merci. Cela conclut ce vote. Nous avons 12 « oui », zéro « non » et zéro abstention.

---

ALAN GREENBERG :

Nous allons laisser le vote ouvert, de façon à ce que le personnel puisse compter les gens qui n'étaient pas à cette réunion et voir si ces gens veulent se charger de voter à leur tour.

Est-ce que vous pouvez vous occuper de faire cela? Le vote sera passé, mais nous voulons nous assurer que tout le monde est au courant et d'accord.

Le deuxième point. Merci à tous pour le travail que vous avez fait. On a fait de gros efforts pour rédiger cette déclaration, et c'est très satisfaisant. Le travail que nous avons fait est satisfaisant, même s'il n'est pas parfait. Et je suis très content. J'apprécie.

Sébastien, vous avez demandé la parole? Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Oui. Merci beaucoup, Alan.

D'abord, je voudrais dire que je suis d'accord avec ce que vous avez dit et vous remerciez parce que vous avez joué un rôle de débat et je pense qu'il faut reconnaître votre travail sur ce problème et sur d'autres questions aussi, bien sûr. Je voudrais poser une question maintenant. Est-ce que nous avons – je devrais le savoir, mais je ne le sais pas – est-ce que nous avons pris une décision formelle au sein d'ALAC pour participer à la communauté, s'il est décidé, après la transition, que cela soit fait? Est-ce qu'il y a un vote formel pour le faire? Ou comment est-ce que nous allons faire?

---

ALAN GREENBERG : Oui, c'est une question très intéressante. Nous avons tous pensé que l'on allait le faire, mais il faudrait voter formellement. Je pense que ce n'est pas vraiment le moment, mais on peut faire un vote électronique là-dessus. Nous allons en prendre note et confirmer formellement que nous allons voter sur ce point. C'est une bonne idée. Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, je pense que c'est important que nous fassions cela. Merci à nouveau.

ALAN GREENBERG : OK. Merci beaucoup.

Il serait maintenant intéressant – parce que comme Olivier l'a noté, les différentes parties de la GNSO ne sont pas d'accord avec certaines parties du rapport. Il n'est pas clair dans quelles mesures la GNSO va prendre une décision, s'ils vont prendre une décision point par point et voter sur chaque décision, chaque déclaration ou pas. Il y a eu un échange d'e-mails; on verra ce que nous réserve le futur. En tous cas, nous sommes les seuls pour le moment qui ont formellement dit qu'ils n'allaient pas le ratifier pour différentes raisons. Donc, cela va être intéressant d'avancer dans ce sens.

La prochaine étape est de décider comment nous allons avancer maintenant après cela. Il y a un deuxième document que j'ai mis sur pied rapidement, qui était destiné à offrir quelques idées pour voir comment on peut avancer et continuer.

Est-ce qu'on peut mettre ça sur l'écran, s'il vous plaît?

---

Merci. Donc, est-ce qu'on peut descendre au bas de ce document?

On voit le calendrier dont on nous avait parlé. On nous a dit que la période de commentaires publics allait fermer. J'ai perdu la date...

Donc, le calendrier dit que la période de commentaires publics a terminé hier. C'est le cas. Le personnel de l'ICANN va travailler pour mettre en place un résumé. Le 31, il sera présenté, et le CCWG aura son rapport préparé pour le 7.

Lors de la réunion aujourd'hui – je ne sais pas si quelqu'un connaît le calendrier qui a été annoncé aujourd'hui. Il n'y a pas eu une annonce d'un calendrier complet, mais on nous a dit qu'on n'allait pas avoir les résumés avant le 7 janvier. Est-ce que quelqu'un d'autre était sur cet appel ce matin? Est-ce que quelqu'un pourrait confirmer cela, que le calendrier en ce qui concernait ce qui devait être fait le 31 a été rapporté au 7 janvier? Je ne sais pas trop quel sera le calendrier qui sera présenté par la suite.

León n'est pas sur cet appel...

Tijani, est-ce que vous pouvez nous informer? Est-ce que vous avez pris note de cela?

Je crois qu'on a dit que ce qui figurait dans ce diagramme comme à faire le 31 décembre allait être fait le 7 janvier, mais après le 7 janvier, je ne sais pas comment on continuait. Est-ce que quelqu'un le sait?

---

TIJANI BEN JEMAA : Oui, Alan. Ils ont dit qu'ils allaient reporter l'activité du 31 au 7 janvier, pour que le personnel ait le temps de conclure cette analyse et ce résumé. C'est ce que j'ai compris, en tous cas.

ALAN GREENBERG : D'accord. C'est peut-être le 7 ou le 4 janvier, je ne sais pas. Mais il y a un travail qui devrait être réalisé. Il n'y a rien de prévu pour le CCWG ou pour les groupes de travail jusqu'au 4 janvier. Cela signifie que nous n'allons pas avoir un rapport révisé le 7 janvier. Il y a aussi une grande quantité de travail à réaliser pour inclure ce qui est dans la proposition actuelle. Et il y a eu des objections du Conseil, il y a eu deux autres objections. Il y aura peut-être des objections de la GNSO, et tout cela doit être inclus. Donc, je ne sais pas très bien quel sera le calendrier, quand est-ce que...

TIJANI BEN JEMAA : Un des coprésidents a dit qu'on aura le – le 7, ce ne sera [peu clair]... ce ne sera pas le cas.

ALAN GREENBERG : Cheryl Langdon-Orr, vous voulez prendre la parole?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. Merci, Alan.

Je pense qu'Olivier a raison. Et vous aussi, Alan, vous avez raison sur ce qui a été dit.

---

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Il y a deux jours, j'ai mis en place un calendrier en pensant que ces dates n'allaient pas être modifiées. J'aimerais – excusez-moi... c'est une erreur de ma part, mais bon.

Je voudrais discuter brièvement du projet que – nous avons différents projets, différentes possibilités que nous avons. Il y a plusieurs scénarios possibles. Bien. Le premier scénario, c'est que tout ce que nous avons demandé a été réglé et qu'il n'y a plus de problèmes graves. Dans ce cas, nous avons une situation très simple. Nous allons voter à nouveau, et c'est tout. Il n'y aura pas de problèmes ni de décisions importantes à prendre.

Le deuxième scénario est que certains des problèmes qui nous paraissent importants ne seront pas résolus dans la prochaine version. À ce moment-là, nous allons devoir réfléchir, voir si nous pouvons accepter cette situation telle qu'elle est. Il faut reconnaître que si une seule SO ou une seule ne soutient pas l'ensemble du rapport : ce rapport continue à avancer. Mais si plusieurs SOs ou ACs ne soutiennent pas ce rapport, à ce moment-là, nous avons un problème potentiel et le Conseil aussi doit le soutenir aussi bien sûr, sinon il ne pourra pas être accepté non plus.

Donc, si le scénario numéro 2 surgit, nous allons avoir beaucoup de travail à faire au niveau du Groupe de travail sur les problèmes des fonctions IANA au niveau préliminaire et ensuite, au niveau d'ALAC.

Le troisième scénario, c'est qu'il y ait des choses auxquelles nous n'avons pas pensé, qui surgissent. Mais à ce moment-là, nous allons avoir besoin de travailler, de discuter.

---

Ce que je voulais ici mettre en place, c'était un calendrier avec les dates des différentes réunions du groupe de travail qui travaille sur les problèmes des fonctions IANA et du Groupe de travail du CCWG et d'ALAC, bien sûr. J'espère – et Cheryl peut peut-être confirmer – qu'il ne faudra pas attendre le 4 janvier pour savoir quel est le nouveau calendrier. J'espère que nous aurons un calendrier...

Est-ce que quelqu'un peut confirmer cela s'il vous plaît?

CHERYL LANGDON-ORR : On peut toujours espérer.

ALAN GREENBERG : Oh, d'accord.

CHERYL LANGDON-ORR : Nous n'avons pas vraiment discuté de tout cela après notre appel d'aujourd'hui, donc, je ne sais pas trop ce qui va se passer dans ce sens-là. Il y a différentes choses qui peuvent se passer, mais je ne veux pas répondre pour le moment.

ALAN GREENBERG : Est-ce que quelqu'un est contre ce concept que j'ai présenté? C'est-à-dire que si la situation – cette situation – ALAC va devoir se réunir pour savoir s'il doit ratifier ou pas. Je pense qu'il ne faut pas se préoccuper des détails et des dates pour le moment, mais je pense qu'en général, les dates risquent d'être modifiées, notre programme risque d'être modifié. Mais jusqu'à ce qu'on ait une meilleure idée de la date à

---

laquelle nous allons recevoir ce rapport, on n'a pas vraiment de raisons d'organiser une réunion. Donc, on laisse tomber.

Sébastien, vous demandez la parole?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Alan.

Je sais que nous avons eu déjà cette discussion à propos d'une réunion en face à face, mais je voudrais vous dire que je pense qu'une réunion en face à face va être nécessaire. Et lorsqu'on regarde le travail réalisé par le Conseil, ils ont le temps de travailler, de produire un rapport contenant leurs opinions. Et lorsqu'ils auront décidé de la prochaine étape, ils pourront de nouveau se réunir en face à face. Et ce n'est pas trop cas. Pourtant, nous sommes une organisation membre. Nous devons avoir le temps de nous expliquer mutuellement ce qui est en jeu ici.

Donc, je pense que nous aurions besoin d'une réunion en face à face. Nous ne sommes pas sur le même pied, dans la même situation que les autres : nous sommes des volontaires ici dans ce groupe. Et je pense que cela va nous manquer.

Alors, comment est-ce que nous allons faire le travail? Le travail doit être fait le 15. Les membres d'ALAC doivent pouvoir participer à toute la discussion. C'est important de discuter – de comprendre, non pas si on va voter oui ou non, mais parce que c'est une étape importante pour At-Large et pour ICANN aussi. Et je pense vraiment que nous devons

---

trouver le temps de nous réunir d'une manière ou d'une autre pour travailler sur ce point.

Le groupe de travail qui travaille sur les fonctions IANA et sur les problèmes des fonctions IANA va faire du bon travail et va travailler avant nous. Je n'ai pas de problème là-dessus. Mais de toute façon, je pense que le 15, nous devrions être tous sur la même ligne et tous d'accord.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Nous allons y revenir.

Cheryl, vous voulez prendre la parole? Allez-y?

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci, Alan. Je voulais parler des scénarios que vous prévoyez. Il y a différentes choses qui entrent en jeu ici d'abord. Il est possible que le calendrier que nous avons ici soit reporté et qu'on ait une certaine exigence pour deux réunions par semaine pour le CCWG et pour le Groupe qui travaille sur les fonctions IANA. Et comme Sébastien l'a dit, les membres d'ALAC, au-delà de ceux qui sont comme Sébastien et Alan, des membres du CCWG, et qui sont actifs dans cette discussion, certains ne participent pas à ces réunions. Et ALAC sera encouragé à réviser ou à lire les transcriptions de ces réunions. Je pense qu'ICANN va s'assurer que ces réunions puissent avoir lieu de façon à ce qu'ALAC puisse y participer.

En tous cas, il peut y avoir des réunions de dernières minutes qui seront nécessaires — des discussions de dernières minutes qui seront

---

nécessaires. Nous devons régler une série de problèmes, tels que la recommandation 11. Peut-être qu'il faut voir comment on doit réagir face à certains commentaires. Et on a besoin d'un consensus. Sur la question des statuts, il va y avoir beaucoup de questions sur lesquelles le CCWG va devoir se pencher à nouveau.

Donc, je pense que les prévisions que vous avez faites à Alan sont correctes, mais il sera peut-être – ce sera probablement ce qu'Olivier a dit, c'est-à-dire que l'organisation, la GNSO, les organisations membres, on va attendre leur opinion. Et à partir du 4 janvier, on peut commencer à avoir certaines réponses. ALAC doit être flexible puisqu'on sait qu'on a différents scénarios, différents calendriers qui sont en jeu ici. Et je pense que ce – avant le 4, on ne va pas aborder ces questions; à partir du 4, on va commencer à se réunir et on aura les résultats finaux à Marrakech.

ALAN GREENBERG :

Merci, Cheryl.

Jimmy Schulz, vous demandez la parole? Jimmy, allez-y.

JIMMY SCHULZ :

Bonsoir à tous. Je suis d'accord avec ce que Sébastien a dit : il serait bon d'avoir une réunion en face à face pour discuter de tout cela, mais nous n'avons pas le temps ni la possibilité d'organiser une réunion de ce type. Donc, il faut rester, conserver notre plan à l'origine, avoir le plus de téléconférences possible à la fin du mois de janvier. Et nous verrons à quelles heures et quels jours ces téléconférences pourront avoir lieu. Il y aura au moins deux téléconférences, peut-être plus, qui seront

---

nécessaires. Et il y aura de nouveaux thèmes qui vont surgir dont nous devons parler au quotidien. Donc, nous allons devoir être assez flexibles. Tout à fait.

ALAN GREENBERG : Merci.

Nous allons donner la parole à Tijani. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Je prendrais la parole après vous, si vous voulez, Alan.

ALAN GREENBERG : Non, allez-y, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Les téléconférences ne sont pas très utiles pour que les gens sachent comment continuer. C'est difficile pour les gens qui sont au courant, qui suivent pour être complètement au courant. Parce que ce sont des décisions cruciales surtout. Donc, je pense que si on veut que la décision d'ALAC soit prise, il nous faut organiser une réunion en face à face parce que c'est la seule manière de voir tout le monde, qu'ils se voient, qu'ils se parlent, qu'ils s'expliquent, qu'ils expliquent leur opinion et les autres essaient de comprendre et les autres réagissent. C'est à mon avis la meilleure décision qui va vraiment refléter l'opinion d'ALAC. C'est la seule manière.

---

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Tijani. Lorsque Sébastien a parlé d'une réunion en face à face, même le GAC n'allait pas se réunir. À l'origine, on avait dit que si c'était – si le GAC se réunissait, on allait se réunir. Mais ce n'est pas le cas. Donc, je pense que – à cette époque, on pensait que le GAC allait se réunir. C'était une cause logique à faire, mais finalement, le GAC ne va pas se réunir. Lorsque le problème a été abordé par Sébastien, la majorité des gens soutenait la réunion en face à face et il y a eu des gens qui disaient que ce n'était pas vraiment nécessaire. D'autres ont dit qu'ils allaient assister à cette réunion à distance et qu'ils n'allaient pas voyager, hein? Donc, ce n'est peut-être pas très logique.

Donc, je vais poser la question de nouveau. Est-ce que vous pensez qu'on a besoin d'une réunion en face à face pour prendre cette décision? Nous ne savons pas encore quel sera le résultat de tout cela. Peut-être qu'on n'aura pas de problèmes, tout sera résolu, mais ce ne sera pas peut-être pas le cas. La difficulté d'une réunion en face à face actuellement, c'est que même si ce groupe est unanime et décide qu'il veut une réunion en face à face, je ne sais pas quand est-ce qu'elle pourra avoir lieu parce que je ne sais pas quand est-ce que nous aurons vraiment un thème de discussions, un thème de débat. Je ne sais pas si quelqu'un peut me donner une meilleure idée là-dessus...

Donc, la question ici est : est-ce que vous trouvez – Seun, vous voulez prendre la parole? Je vais vous mettre dans la queue.

Donc, si on a la possibilité de faire une réunion – si au début du mois de janvier, on a un rapport – si on peut avoir un rapport qui arrive au début du mois de janvier et à ce moment-là, il faudra faire un plan pour que 15

---

ou 16 personnes puissent voyager. Et je ne sais pas si on va pouvoir le faire avec si peu d'anticipation...

Donc, je me demande si c'est logiquement possible. Voilà ma question. Et je me demande quand on va pouvoir se réunir. Je pense que – j'aimerais avoir votre avis.

Allez-y, Seun.

TERRI AGNEW : Non, Alan, c'est Terri. Seun est déconnecté, donc on est en train d'essayer de le rappeler.

ALAN GREENBERG : Vous pourriez peut-être changer de système téléphonique, hein?

Y'a-t-il quelqu'un d'autre qui a des commentaires à ajouter? Un peu de contexte à me partager? Parce que j'espère bien en ce moment – si on décidait à l'unanimité d'avoir une réunion, je ne sais pas comment on le ferait.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Je suis 100 % d'accord avec vous, Alan. On ne sait toujours pas si on devrait faire une réunion en personne, comment on pourrait le faire, comment on pourrait donner rendez-vous à tout le monde. Et c'est un élément très important de la discussion. Il faut décider, donc, si on doit avoir une réunion en personne ou qui va participer. Si on a seulement

---

une ou deux personnes qui ne vont pouvoir assister, ce n'est pas grave!  
Mais s'il y a plus de cinq personnes qui ne sont pas en mesure d'assister  
à la réunion en personne, il va falloir réévaluer la possibilité.

Merci.

ALAN GREENBERG :

Oui. Il faut également considérer les visas. Il y a des gens qui ont besoin  
d'avoir des visas pour aller dans d'autres pays; ils ne peuvent pas les  
obtenir en peu de temps.

Seun, allez-y.

SEUN OJEDEJI :

Merci, Alan.

La question des visas, c'est vrai qu'elle est compliquée, elle nous pose  
un grand problème. En même temps, il faut regarder les dates. Si on  
veut avoir la réunion en personne en janvier, il faudrait évaluer s'il serait  
possible si on peut – s'il est possible effectivement d'organiser cela dans  
les délais. Ça peut être difficile.

Donc, il faut voir également la quantité de personnes qui vont pouvoir  
assister à la réunion. S'il n'y a que cinq membres d'ALAC qui peuvent  
venir, eh bien, non. C'est vrai que ce n'est peut-être pas la peine d'avoir  
une réunion en personne, qu'on pourrait très bien s'organiser en  
téléconférences. Tout dépend.

Alors, il faut évaluer les délais, le calendrier, les dates et la participation.

---

ALAN GREENBERG :

Merci, Seun. On m'a demandé de résumer ce que vous avez dit parce que les interprètes avaient du mal à suivre.

En termes généraux, Seun vient de réitérer les questions de visa, de temps que les personnes doivent demander dans leurs travaux, de demandes de temps pour s'organiser, on ne sait toujours pas quelle sera la date pour la réunir, donc, tout cela pose des problèmes effectivement.

Cheryl a noté sur le chat qu'elle a suggéré qu'une réunion en personne pour les organisations membres et pour le CCWG vers la mi-janvier ou vers la fin du mois, peut-être. Je dirais que si la réunion en personne est nécessaire, elle sera nécessaire pour le CCWG. Donc, ce serait très convenable en même temps d'avoir une réunion des organisations membres pour pouvoir conclure quelles sont les conclusions justement tirées de la discussion. Donc, je pense qu'il faudrait évaluer si cela est nécessaire pour le CCWG plus que si elle est nécessaire pour nous. De toute façon, je pense qu'on ne pourra rien décider lorsqu'on saura de quoi on parle exactement.

Je vais faire circuler ou je vais demander au personnel plutôt de faire circuler une note pour demander aux personnes qui seraient en mesure de voyager, de se déplacer, etc., pour essayer d'avoir quelques informations disponibles au cas où on décidait d'organiser une réunion avec peu de temps, peu de préavis. Mais puisqu'on est presque sur les faits déjà, je pense qu'on ne va pas pouvoir définir cela en ce moment.

Sébastien, allez-y.

---

SÉBASTIEN BACHOLLET : J'espère que vous m'entendez. Merci.

Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit. Je trouvais que la question des visas est vraiment difficile, mais peut-être qu'on pourrait tous aller chez vous, Seun, pour que vous n'ayez pas de mal à avoir de visa. En tous cas, sérieusement, je dirais que ce n'est pas facile de trouver un endroit où se réunir tous.

SEUN OJEDEJI : Oui, je serais content de vous recevoir.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Alors, si on a besoin d'avoir des visas pour les personnes qui ont du mal à obtenir des visas en général, c'est vrai que ça pourrait poser un problème.

Maintenant, quant aux délais, il y a trois semaines ça aurait été plus facile d'organiser une réunion : on aurait eu 27 personnes d'abord puis 22 personnes qui auraient confirmé. Mais si on programme une réunion entre le 18 et le 20 janvier – je n'ai pas regardé le calendrier —, vers la fin du mois, en tous cas, on pourrait très bien attendre. Et je répète un peu, mais j'espère que tous les membres d'ALAC confirmeront s'ils sont en mesure de se déplacer. C'est vrai que c'est très important de savoir au préalable si les personnes peuvent avoir du temps pour voyager vers le début janvier pour pouvoir commencer à s'organiser. En tant que membre de l'ALAC, je pense qu'il serait intéressant d'avoir le président du groupe de travail des questions liées à l'IANA pour pouvoir discuter

---

avec lui des questions que nous avons à aborder au sein du Groupe.  
Merci.

ALAN GREENBERG : Attendez! Vous parliez de qui tout à l'heure? Du président de quoi?

SÉBASTIEN BACHOLLET : C'est quoi le nom du groupe de travail – Groupe ATLAS IANA?

ALAN GREENBERG : Ah, le président du Groupe de travail. OK. D'accord. C'est Olivier. OK, c'est bon.

Je vais maintenant donner la parole à Tim puis on va essayer de résumer et passer à d'autres questions parce qu'il nous reste peu de temps et il faut absolument que l'on discute des autres points de l'ordre du jour.

TIM DENTON : Oui. Je soutiens tout ce qui a été dit. Il me semble que c'est très rationnel. C'est tout. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci, Tim.

Alors, on va sans doute reprendre ces discussions plus tard. Nous allons voir demain s'il est possible de faire des propositions.

---

Le point suivant de l'ordre du jour est la révision de la charte d'At-Large. Cette charte, vous l'avez, a été circulée. Il y a eu un commentaire qui a été fait au sujet de cette charte.

Holly, je vais vous donner la parole pour que vous nous racontiez ce que vous en pensez, ce qui a été fait.

Donc, si vous avez des commentaires à faire, des contributions pour améliorer la charte, c'est le moment de le faire. L'idée est d'avoir des modifications ciblées, spécifiques à apporter à la charte pour pouvoir l'envoyer au groupe qui y travaille.

Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE :

Oui. J'ai reçu des commentaires concernant la charte. J'ai fait circuler la version actuelle de la proposition avec des modifications approuvées. J'ai également partagé un calendrier. On a eu une place qui nous a été attribuée qui est également décrite sur ce document.

Alan, moi-même et, je pense, Cheryl aurons déjà partagé nos points de vue au sujet de certaines de ces questions, sur les propositions faites pour le document. Nos commentaires ne sont pas tous inclus dans ce document, mais les différents membres du groupe ont fait des contributions concernant ces modifications proposées.

Pardon, on me dit qu'on ne m'entend pas bien.

Alors, l'idée serait de trouver une date avant laquelle tout le monde pourra lire ce document, que tout le monde ait au moins 24 heures pour

---

lire le document pour modifier des modifications, si elles sont acceptables. Et le [peu clair] du calendrier devrait également être vérifié voir s'il correspond effectivement à des délais raisonnables pour la modification de la charte.

J'espère que vous aurez tous suivi les discussions sur la liste de diffusion concernant la charte.

Alan, est-ce que vous voulez prendre la parole?

ALAN GREENBERG : Je pense que la charte est – peut-être qu'on devrait la partager sur Adobe Connect. N'est-ce pas le bon document? On parle ici des éléments de la révision du Groupe de travail d'At-Large. On a une équipe de travail d'At-Large qui travaille sur une révision...

HOLLY RAICHE : Non, je ne vois rien, moi.

ALAN GREENBERG : Moi, je vois une version du document qui est partagée en ce moment sur laquelle j'ai fait mes commentaires hier soir.

HEIDI ULLRICH : Holly, je viens de partager le lien sur le chat, donc vous pourrez vous-même ouvrir le document. Et je vois que Judith dit qu'elle la voit, elle aussi.

HOLLY RAICHE : Alan, est-ce que vous voulez présenter vos commentaires?

ALAN GREENBERG : Oui, bien sûr. Je veux bien. Je n'ai fait que deux commentaires. D'une part, j'ai corrigé la manière dont « Communauté At-Large » était écrit : j'ai ajouté – c'est un « c » majuscule. Et puis, d'autre part, j'ai déclaré mon soutien pour l'utilisation de l'écriture anglaise britannique plutôt que l'écriture américaine. Mais pour ce qui est de l'efficacité organisationnelle du Conseil d'administration et des différentes organisations At-Large, les organisations régionales At-Large, bien sûr, l'écriture va dépendre de la région au monde où vous êtes. Donc, le mot « organisation » peut varier.

Mes commentaires portaient en général sur l'utilisation des majuscules et sur l'écriture qu'on voyait. Je n'avais pas de commentaires à faire au sujet de la rédaction.

Seun – Tim, est-ce que vous levez la main?

TIM DENTON : Non, c'est une vieille main.

ALAN GREENBERG : D'accord. Alors, Seun, vous avez la parole.

---

SEUN OJEDEJI :

Merci, Alan. Merci, Holly, de ce résumé. Je m'excuse de ne pas avoir apporté mes commentaires sur la page Wiki, mais j'ai fait quelques remarques sur la liste de diffusion. J'ai surtout fait des commentaires au sujet de la liste qui fait partie des commentaires. Je vais parler des commentaires de participation...

Donc, je vais tout ajouter ici sur ce document, sur cette version, pour que tout le monde puisse tout voir.

J'avais également fait d'autres commentaires concernant l'adhésion et la participation des membres. J'essaierai de vous partager ces commentaires qui correspondent à ce que vous avez pour le Comité du budget, par exemple.

Il y a différents membres qui appartiennent à différentes catégories, différents classements.

ALAN GREENBERG :

Merci, Seun.

Alors, je ne sais pas si j'ai bien compris ce que vous avez dit, mais le Comité est déjà formé. On ne cherche pas à avoir des bénévoles qui veulent participer à l'équipe de travail : l'équipe est déjà formée. Ce qu'on fait en ce moment, c'est de demander de compléter la charte. Donc, en fait [peu clair] ce qui serait important, si on cherchait à avoir de nouveaux bénévoles, c'est de demander aux membres du Groupe à ce point-là de partager leurs points de vue. Mais c'est ça, ils ont déjà partagé leurs avis.

Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Alan.

C'est vrai qu'il est important de consulter les membres du Groupe, vérifier la représentation. On a un représentant de l'ALAC et un représentant de chaque RALO. Donc, c'est déjà couvert, comme vous voyez.

Pour ce qui est des commentaires, je ne suis pas sûre d'avoir bien compris votre première remarque. Est-ce que vous pouvez m'expliquer de quoi vous parliez? Ce serait utile, en tous cas. Merci.

HOLLY RAICHE :

Je voulais rappeler à tous les participants de cet appel qu'il existe une liste de diffusion spécifique à la révision qui contient toutes les discussions, tout le matériel, la charte originale. Et je vous rappelle que vous pouvez tous contribuer à ces discussions. Le mieux est de ne pas contribuer à travers la liste de diffusion, mais plutôt d'ajouter vos commentaires aux documents interactifs pour que tout le monde puisse voir de quoi vous parlez et mieux suivre la discussion.

Donc, je vous encourage – Seun, vous aussi – à ouvrir le document, à suivre la discussion interactive pour que l'on puisse tous mieux comprendre de quoi vous parlez.

Donc, Seun, si vous voulez – ou peut-être qu'Ariel pourrait nous aider ici à établir un contact avec le président du Groupe pour vérifier que toutes les remarques faites sont reçues correctement. Donc, si vous

---

avez un point de vue officiel de l'ALAC pour la charte, il faut que l'on sache.

ALAN GREENBERG : Merci, Holly. Je sais que vous n'êtes pas sur Adobe Connect, Seun, mais serait-ce possible que vous nous expliquiez quelle était la première remarque que Cheryl n'a pas comprise?

SEUN OJEDEJI : Vous m'entendez?

ALAN GREENBERG : On vous entend.

SEUN OJEDEJI : En termes généraux, je parlais des différents rôles ou des exigences plutôt attendues des membres. Qu'est-ce qu'on attend des membres? C'est ça.

ALAN GREENBERG : Oui, c'est vrai que lorsqu'on a discuté des participants et de l'adhésion, on n'avait pas défini quelles étaient ces exigences. Il faudrait que l'on revienne sur les procès-verbaux de l'appel.

Alors, je demanderais à ce point-là une approbation par consensus de cette charte qui présume que l'on va appliquer les modifications proposées d'utilisation de majuscules et de l'écriture.

---

Y'a-t-il quelqu'un connecté à cet appel qui sent la nécessité de s'abstenir dans cette décision? Non? On n'a pas d'abstention?

Y'a-t-il des objections à l'adoption?

Sébastien dit qu'il ne va pas pouvoir voter parce qu'il n'a pas... il n'a pas quoi? Il n'a pas eu le document? D'accord. J'en prends note.

Sébastien, c'est noté comme une abstention.

Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Alan.

Je ne suis pas en mesure d'exprimer mon accord, mon approbation, mon abstention parce que je n'ai pas lu cette version.

ALAN GREENBERG :

D'accord. On en prend note comme une abstention, comme pour Sébastien.

Alors, puisqu'il n'y a pas d'autres objections au document, on va le déclarer approuvé par consensus. Et on avance.

À ce point-là, pour que vous compreniez, on a déjà passé 80 et quelques minutes et on est à peu près 20 minutes en retard. Je ne suis pas tout à fait sûr de l'importance de chaque partie. On a maintenant la stratégie – la nouvelle stratégie avec une révision des calendriers mis à jour.

Est-ce que Beran est connectée à l'appel?

TERRI AGNEW : Non, Beran n'est pas connectée.

ALAN GREENBERG : Alors, Heidi, on n'avait pas ce point-là comme point à discuter ou comme point à décider. Y'a-t-il quelque chose qu'il faudrait que l'on sache?

HEIDI ULLRICH : Non. En fait, il y a eu quelques événements à discuter, surtout que si vous voyez le temps consacré aux réunions au sein d'ALAC, on verrait qu'il y a eu une modification et la nouvelle stratégie des réunions va réduire le temps des réunions d'ALAC.

ALAN GREENBERG : D'accord. C'est noté. Alors, pour la réunion B, y'a-t-il quelque chose d'autre?

HEIDI ULLRICH : Encore une fois, Alan, pour ces trois points, on voit qu'il y a une réduction substantielle dans le temps consacré aux réunions présentielles de l'ALAC, quant au temps qu'ils auront dans les prochaines réunions par rapport aux réunions habituelles. Donc, on parlait des réunions A, B, C [par rapport] aux réunions traditionnelles.

---

ALAN GREENBERG : Oui, d'accord. Donc, c'est le numéro de [peu clair] qui apparaît sur les enveloppes. Donc, c'est ce que l'on voit pour les réunions A, B, etc. Donc, a très peu de temps dans les nouvelles réunions raccourcies.

Moi, j'ai un problème par rapport à cela. Si vous voyez la quantité d'heures consacrée aux réunions avec d'autres groupes, que ce soit le SSAC pour la sensibilisation des parties prenantes mondiales avec le PDG, avec les membres du Conseil d'administration, on verra qu'on n'a pas suffisamment d'heures à Marrakech pour voir tout le monde, surtout si on ne consacre pas de temps à discuter entre nous. Si on se réunit entre nous, on ne pourra pas voir les autres groupes. Donc, on a un vrai problème ici. Et la suggestion qu'on m'a faite était d'essayer la stratégie, de compléter [peu clair] avant de la rejeter. Je pense qu'on n'est pas en mesure de faire cela, on ne peut pas attendre à avoir conclu une première année de cette stratégie.

Christopher était censé présenter, mais il n'est pas connecté apparemment.

Y'a-t-il quelqu'un d'autre qui soit préoccupé à ce sujet?

Vanda veut prendre la parole. Oui, allez-y, Vanda.

VANDA SCARTEZINI : Moi aussi, je pense que – avec cette nouvelle stratégie, on n'aura vraiment pas le temps de discuter entre nous. Et on consacre trop de temps aux réunions avec les autres groupes, mais qu'il nous manque du temps de discussion pour aborder les questions qui nous intéressent vraiment, qu'on veut vraiment discuter, pour lesquelles on veut pouvoir

---

conclure le processus. À mon avis, il nous faut plus de temps, pas moins de temps.

Alors, moi, je ne suis pas contente avec cette nouvelle stratégie, qu'ils enlèvent du temps pour les réunions présentes. C'est tout.

ALAN GREENBERG : D'accord.

On a maintenant Holly.

HOLLY RAICHE : Oui. Moi non plus, je ne suis pas contente avec ce scénario d'avoir moins de temps entre nous. Le temps que cela nous prend de tous venir dans la salle, de s'asseoir, de lancer la discussion, je ne vois pas comment on va pouvoir conclure quoique ce soit avec cette nouvelle organisation. Si on n'a pas beaucoup de temps, que va-t-on faire?

Je pense qu'il faudrait demander pourquoi cela a été fait. Moi, je ne pense pas que ce soit intelligent de le faire. Merci.

ALAN GREENBERG : D'accord. J'ai Olivier et Kaili. Je vais avertir Gisella du fait qu'une fois qu'on aura conclu cette liste d'intervenants, je vais lui demander – étant donné que la réunion de Marrakech, si je ne me trompe, dure de samedi à jeudi, que c'est six jours de réunions – de par le passé, de Buenos Aires à Singapour, on a eu des réunions de cinq jours —, donc, si on avait comprimé – Dublin était une exception, en fait, parce qu'on a eu une journée de plus, mais si on avait réduit la quantité d'heures au

---

cours de laquelle l'ALAC peut se réunir, et si on avait ajouté une journée de plus, quel serait le résultat? Je pense que savoir quelle est la réponse, mais je vais donner à Gisella quelques instants pour qu'elle le calcule elle-même.

Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Je regarde ce tableau et j'avoue que c'est épatant, vraiment, hein? Je pense qu'il faut soupçonner ces modifications de la Stratégie des réunions, cette structure de réunions A, B et C. À mon avis, on aura plus de temps pour se réunir entre nous, moins d'avoir moins de temps, comme vous dites. Donc, peut-être que l'ALAC devrait reconsidérer cela. De toute façon, la préoccupation principale porte sur la première version préliminaire du calendrier. Je ne sais pas si vous comptez aborder cette question.

ALAN GREENBERG : Non, nous n'allons pas parler de la version du générique. Nous allons avoir une autre réunion concernant la réunion de Marrakech tout à l'heure.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : D'accord. Parce que le calendrier, pour la réunion de Marrakech, a une première version préliminaire.

---

ALAN GREENBERG : Oui, c'est plus tard dans l'autre du jour. Permettez-moi d'avancer s'il vous plaît.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : D'accord. Merci.

ALAN GREENBERG : Kaili.

KAILI KAN : Je pense que vu le budget, c'était ou ALAC ou le Conseil qui pourrait regarder, analyser les différents endroits pour voir les pays dans lesquels le budget pourrait être inférieur pour se réunir.

ALAN GREENBERG : Il n'y a pas ici d'indications que cela dépend du budget.

KAILI KAN : Alors, quelles sont les raisons?

ALAN GREENBERG : Les raisons, c'était pour mieux organiser notre programme. Mais voilà, c'est le résultat. C'est un processus qui est en cours depuis plusieurs années. Il y a eu un comité du Conseil, dirigé par Sébastien, à l'époque. C'était un comité du personnel de l'ICANN avec plusieurs volontaires qui a regardé quelles étaient les nécessités.

---

Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :        Merci, Alan. Je voudrais que ce soit clair. Le Groupe de travail intercommunautaire qui travaillait sur ce sujet lorsque j'étais membre avait fait proposition avec laquelle tous les membres du Groupe étaient d'accord. Et à la fin, la décision était une décision théorique. Maintenant, il faut la mettre en œuvre. Nous avons maintenant un groupe de travail de mise en œuvre qui a fait une proposition qui a été rejetée. Maintenant, c'est le personnel de l'ICANN qui travaille là-dessus seulement.

Je pense que je peux expliquer pourquoi c'est une bonne idée de faire ce type de réunion, A, B et C. Ce n'est pas une question de budget. On n'a pas parlé d'argent dans ce groupe de travail. Ce n'était pas notre implication. On a essayé de réorganiser les réunions de façon à permettre – de façon à trouver une manière de garder toutes les régions et de permettre à toutes les régions — comme l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes qui ont moins de grands hôtels où faire ces grandes réunions — qu'ICANN organise ces réunions dans leur pays. C'est pour ça qu'on a créé cette réunion de type B, en partie.

ALAN GREENBERG :            Nous devons avancer.

SÉBASTIEN BACHOLLET :        Je voudrais finir. Une seconde.

---

Je ne vois pas pourquoi nous avons moins de temps. La réunion de type A ressemble aux réunions actuelles. La réunion C est une réunion d'un jour de plus. Et la réunion B est différente. On peut en discuter, mais entre la réunion A et la réunion C, il n'y a aucune raison pour qu'ALAC ait moins de temps pour faire son travail. Et si c'est le cas, il faut essayer de trouver un moyen pour résoudre cela.

ALAN GREENBERG : Oui, c'est ce que je disais.

Tijani, vous avez la parole.

Tijani?

TIJANI BEN JEMAA : Oui, Alan. J'avais un problème de micro.

D'abord, j'aimerais vous dire que nous avons davantage de temps maintenant qu'avant.

Et le deuxième point, c'est qu'au début, on voulait retirer une réunion. On voulait seulement deux réunions par an. Et nous avons réussi à organiser cette réunion, à conserver cette réunion de type B au milieu, hein? Et pour la réunion de type A, nous avons exactement le même nombre de jours. Nous avons divisé cela différemment, mais c'est tout, hein?

ALAN GREENBERG : OK. Merci. Merci, Tijani.

---

Notre discussion n'est pas pour modifier cela. Nous voulons – si nous ne faisons pas certaines modifications, nous risquons d'avoir des problèmes. Il y a certaines réunions qui entrent en concurrence.

Gisella, vous voulez prendre la parole?

GISELLA GRUBER :

Bonsoir, Alan. C'est Gisella qui prend la parole. En ce qui concerne la réunion de type A et la session de dimanche, qui sera une session d'une journée complète pour ALAC, elle a été réduite, et c'est maintenant une session d'une heure et demie, deux heures.

Et le mardi, pour la réunion A, telle qu'elle est actuellement, nous n'avons pas de session de travail d'ALAC. Il y a quatre heures qui ont été réduites ici, une réduction de quatre heures. Et j'ai analysé cela. Et je travaille actuellement sur le programme de Marrakech, qui est une réunion de type A, qui sera un test.

Je pense que nous avons beaucoup de groupes de travail qui vont se réunir. Ils vont se réunir entre — au cours des réunions d'ICANN, ils vont être plus actifs sur la liste de diffusion, donc je pense que cela va nous permettre de rattraper le temps, le travail qu'ALAC risque peut-être d'avoir perdu.

ALAN GREENBERG :

Merci. Je pense que le groupe qui travaille sur les détails du programme de Marrakech vont faire quelques – vont devoir faire quelques modifications. Cependant, je dirais que nous consacrons beaucoup de temps dans nos réunions d'ALAC à parler du programme sans recevoir

---

des commentaires de nos membres. Je pense que vous devez devenir plus actifs dans la mesure où on commence à vous présenter le programme. Vous devez nous dire ce que vous pensez de ce programme, si on est dans la bonne voie ou pas.

Je crois qu'on a un problème ici, hein?

Si on applique seulement la proposition du groupe de Beran... de leur mieux pour s'adapter à la nouvelle stratégie de réunions. Mais maintenant, je pense que nous devons faire du travail pratique.

Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de décisions nécessaires ici.

Je vois la main de Gisella et de Heidi.

HEIDI ULLRICH :

Alan, je voulais vous dire qu'il y a deux réunions cette année où on a décidé d'avoir des groupes de travail qui se réunissent sur les points-clés. Et on a décidé qu'on allait conserver ce système.

Le deuxième point en ce qui concerne la sensibilisation. Actuellement, ce que l'on entend dire internement, c'est que certains groupes auront un travail de sensibilisation le lundi, surtout pour la réunion B, ils vont inviter des gens à leur réunion dans l'hôtel où aura lieu la réunion, de façon – et donc, il y a des personnes qui veulent sortir et d'autres personnes qui veulent rester. Certaines personnes au sein d'ALAC disent qu'ils veulent avoir leur réunion au sein de l'hôtel dans laquelle a lieu la réunion et d'autres veulent aller faire de la sensibilisation à l'extérieur de l'hôtel.

ALAN GREENBERG : Nous verrons cela plus tard, Heidi. Nous devons d'abord nous concentrer sur les problèmes plus urgents.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires?

Nous n'allons pas faire la session de dix minutes sur la nouvelle stratégie des réunions. Donc, nous allons la sauter.

Gisella, est-ce que vous voulez...

GISELLA GRUBER : Oui, Alan. Juste pour dire qu'en ce qui concerne la réunion de Marrakech, je suggère que l'on organise une réunion d'ALAC au début du mois de janvier pour voir le programme, pour voir si tout le monde est intéressé par les thèmes pour recevoir vos commentaires au sujet du programme. Parce que nous avons besoin de votre contribution et donc, je suggère un appel au début du mois de janvier dans ce sens.

ALAN GREENBERG : Bien. Nous allons faire un petit sondage dans ce cas.

Je ne suis pas contre le fait que trois personnes prennent la décision, mais après, il ne faut pas se plaindre. Si vous voulez, on va noter une action à suivre ici pour voir quand est-ce qu'on peut faire – organiser une téléconférence là-dessus.

Bien. Maintenant, le soutien pour l'Équipe de révision du CCT. Cela a été ratifié par un appel à consensus. On a identifié Christopher Wilkinson.

---

---

Ils vont être soutenus par l'ALAC. Et Olivier a dit qu'il allait présenter cela à Thomas Schneider et à Fadi Chehadé. Il n'y a pas d'autres noms pour ALAC. Je serais déçu s'il n'y avait pas d'autres personnes. J'aimerais qu'il y ait deux ou trois personnes au moins, et même quatre. Donc, voyons où nous en sommes. Mais je pense que c'est un problème qu'il faut aborder.

Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est intéressant de souligner qu'il y a différentes personnes dans la GNSO qui espèrent que tous les groupes de parties prenantes vont avoir au moins une personne dans ce comité. Donc, avoir deux personnes d'ALAC est une...

ALAN GREENBERG : J'espère que l'on pourra avoir plus. Vous avez dit une personne par groupe de parties prenantes, à ce moment-là vous parlez d'unités constitutives ou de parties prenantes?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je parle d'unités constitutives.

ALAN GREENBERG : Donc, ils en ont sept; on en a deux. Donc, ça va être une objection très solide qui va être soulevée.

Une solide objection.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Si je peux ajouter quelque chose. Ce qui a été dit à propos de cela, c'est que c'est la politique de la GNSO. Donc, il doit y avoir une majorité de membres de la GNSO. C'est ce qui a été dit publiquement, lors d'un appel de la GNOS.

ALAN GREENBERG : Si je peux faire un commentaire là-dessus, je dirais que c'est une équipe de révision publique qui va voir ce que la GNSO a fait. Cela va me donner moins de preuves puisqu'il y a des gens qui défendent ce qu'ils font et disent que c'est parfait. Mais moi, ce n'est pas comme ça que je considère que cette équipe de révision doit travailler.

Nous allons continuer à en discuter par la suite.

Le prochain point de notre ordre du jour est la lettre que nous avons envoyée à Fadi Chehadé sur le problème de la confiance des consommateurs et de la conformité contractuelle. J'ai reçu une réponse de Fadi. On va voir qui peut commenter. Sinon, on saute ce point de notre ordre du jour jusqu'à la prochaine réunion. Et la personne qui devait à l'origine nous parler de cette lettre n'étant pas là, je donne la parole à la personne qui veut en parler, mais très rapidement. Sinon, nous le ferons par la suite.

LEON SANCHEZ : Alan, c'est León.

---

ALAN GREENBERG :                   Allez-y, León.

LEON SANCHEZ :                   Mon commentaire serait de reprendre ce thème lors de la réunion à Marrakech puisque cette fonction devrait être pourvue lors de la réunion de Marrakech.

ALAN GREENBERG :                Oui. Je voulais répondre à cette lettre. On est impatient de voir les nouvelles qu'il y aura. Mais pour le moment, je pense qu'on ne peut rien faire de plus.

Bien. Le prochain point est donc le programme d'ALAC dans notre prochaine réunion d'ICANN 55. Nous voulons qu'il y ait différents horaires pour nos réunions, pour s'assurer que lorsque l'on fait les téléconférences à des horaires qui ne sont pas agréables, ce soit – cette gêne concernant les horaires soit, disons, répartie entre les fuseaux horaires. Nous avons en général trois réunions par an, dans ce sens. Donc, trois réunions qui vous obligent à vous lever au milieu de la nuit. Je pense que ce n'est pas si terrible que ça.

Bien. Donc, nous allons continuer à travailler là-dessus. Vous allez recevoir un Doodle pour organiser cela. Je vais vous demander – on va vous envoyer cela bientôt. Et j'espère que la réunion du mois de janvier sera prévue en fonction de cela.

Je vais demander à tout le monde d'être flexible. Si vous dites que vous ne pouvez pas participer à une réunion entre 23 h et 5 h, comme tout le monde, à ce moment-là, un tiers de nos membres ne seront pas là, et ce

---

n'est pas notre objectif. Donc, il nous faut essayer de minimiser la gêne de se lever de bonne heure, en pleine nuit, hein? Nous allons essayer de ne pas faire de réunions entre 2 h et 5 h du matin parce que c'est vraiment au milieu de la nuit. Nous allons essayer d'éviter cela. Mais je vais quand même demander aux gens d'être un peu plus flexibles.

Prochain point : la participation de la société civile. Je vais demander à Olivier de s'occuper de ce point-là, comme ça je vais pouvoir participer. Et je crois qu'Heidi va nous donner une mise à jour de notre situation une fois qu'Olivier aura présenté le sujet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Oui, j'espère que la possibilité de diriger cette partie de la réunion va me permettre de vous présenter cela. Je n'ai pas participé à l'appel précédent il y a quelques jours parce que je ne pouvais pas. Il y a plusieurs discussions dans la liste de diffusion d'ALAC, beaucoup de discussions sur le document aussi, dont vous avez le lien – c'est un Google Doc actuellement – et il y a eu beaucoup de changements qui ont été faits dans ce document.

Nous allons d'abord donner la parole à Heidi Ullrich qui va nous donner une mise à jour concernant ce document.

Gisella, je vois que vous levez la main. Est-ce que vous voulez prendre la parole sur ce point-là?

Je crois que c'était une demande de parole qui date d'il y a un moment, donc Heidi, vous avez la parole. Dites-nous un peu où nous en sommes.

---

HEIDI ULLRICH :

Merci, Olivier. Pour ceux qui n'ont pas suivi le document, je vous dirais qu'il a été rédigé au niveau interne. J'y ai participé. C'est une approche ascendante. Et c'est le groupe qui a participé qui l'a fait. Ce document a été mis à jour une fois que nous avons eu beaucoup de commentaires à Dublin. Il y a eu un appel la semaine dernière avec les membres d'ALAC et de NPOC aussi et du NCUC. Ce que je voudrais ici souligner, c'est qu'il y avait des préoccupations concernant la définition. Donc, vous pouvez voir des changements qui ont été faits sur ce document, qui est un document en cours de réalisation. Il déclare la définition telle qu'elle existe et est utilisée actuellement des utilisateurs finaux. Il y a eu aussi des discussions. C'est que chaque groupe devait être d'accord pour avancer. C'est quelque chose qui a été modifié. Toutes ces personnes qui participent sont des personnes qui veulent participer, ce sont des personnes de la société civile, et tout le monde peut participer, tout le monde a la possibilité donc de se joindre à ce groupe.

Ensuite, nous sommes en contact avec IANA *Shop* qui travaille avec ICANN. Et j'ai déjà travaillé avec lui dans le passé pour définir la société civile. Il sera à Marrakech; nous aurons une réunion ensemble avec les membres qui veulent participer pour définir, pour trouver une définition dans le contexte d'ICANN de ce qu'est la société civile. Merci, Olivier. J'ai fini.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Heidi. Rapidement, une petite remarque. Ce document sur votre écran n'est pas le dernier document. Le document qui a été mis à jour est celui qu'Heidi a envoyé sur Google, qui est le Google Doc qu'Heidi a mis dans le chat, dont Heidi a mis le lien dans le chat. Donc, je

---

vais vous donner la parole pour la discussion. Et je vois qu'Alan demande la parole.

Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Il y a eu beaucoup de discussions sur ce point, sur la liste de diffusion d'At-Large. Dans la liste de certains RALOs aussi. Et je voudrais essayer d'avancer ici et de dire qu'il y a certaines personnes au sein d'At-Large qui s'associe avec la société civile, qui y sont fortement associées. Et il y a d'autres gens qui sont dans des situations tout à fait opposées et qui ne veulent pas – fuient ce concept de la société civile, quelle que soit la définition. La plupart des définitions, si on regarde la définition formelle de la société civile, considèrent la société civile comme un groupe qui inclut des définitions – qui inclut des individus. Donc, tout dépend de l'approche qu'on prend par rapport à la société civile. En tous cas, tout ce qui a été dit, c'est que de toute façon, At-Large représente la société civile et que....

Les gens qui disent qu'At-Large ne représente pas la société civile vont recevoir une objection de la part de notre communauté dans la mesure où ce qui a été proposé est quelque chose qui peut nous aider, et dans la mesure où notre communauté y a participé, je pense que nous ne devons pas ignorer cela, hein? Et c'est important aussi pour les questions d'organisation d'événements de financement, ça peut être important. Donc, je pense que nous ne pouvons pas ignorer cela. Parce qu'il y a des gens de la communauté, de notre communauté qui soutiennent cette approche. Mais il va falloir adopter une position équilibrée et être sûr que les personnes qui organisent cela

---

comprennent que pour nous, ce n'est pas une décision facile dans la mesure où on veut participer, il faut que ce soit quelque chose qui n'implique pas automatiquement que tous ceux qui travaillent d'At-Large vont maintenant porter une casquette de la société civile. En même temps, il y a d'autres gens qui veulent peut-être que ce soit le cas. Donc, je crois qu'on a besoin d'une certaine souplesse de notre côté et du côté des gens qui travaillent au niveau du personnel à ce niveau-là. Il existe un danger à mon avis.

Des groupes comme le NCSG et le NCUC ou la NPOC aussi se considèrent comme appartenant à la société civile et prennent un...

Je crois qu'il faut être très prudent ici sur la façon dont on utilise cette terminologie. Et je pense que nous sommes divisés. Donc, on ne peut pas l'ignorer.

Sébastien, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est moi qui dirige cette réunion.

ALAN GREENBERG : Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Il y a un souci ici concernant ce terme. La communauté At-Large est divisée. Vous avez des gens qui sont pour la société civile, des gens qui pensent que la société civile ne représente pas les privilèges, ne représentent pas une bonne définition de notre – qu'en pensez-vous?

ALAN GREENBERG : Si Jean-Jacques dit que ça va nous permettre d’avoir un billet de 100 dollars si tout le monde dit qu’on appartient à la société civile, tous ceux qui vont dire qu’on appartient à la société civile vont recevoir cet argent et les autres non. Oui, il y a un potentiel ici pour qu’on définisse des avantages à dire qu’on appartient à la société civile. Mais on doit quand même reconnaître qu’il y a une division ici. Je pense qu’on peut utiliser ce mot.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Olivier. Je ne pense pas que ce soit ici un problème réel. À mon avis, le problème, c’est si nous avons besoin d’importer l’organisation au sein de l’IGF, au sein d’ICANN. ICANN a été conçue d’une manière différente pour essayer de faire les choses différemment. Elle a été organisée avec ses unités constitutives. Et il n’y avait pas d’unités constitutives qui représentaient la société civile. Il y avait le NCUC. À l’époque, c’était la seule unité constitutive qui était non commerciale. Ensuite, il y a eu At-Large et ALAC qui étaient des utilisateurs finaux. Et maintenant, on veut importer certaines de ces divisions utilisées dans l’IGF. Et je pense que ce n’est pas une bonne idée, je ne pense pas qu’on ait besoin de cela. Nous avons besoin d’entendre la voix de tout le monde, mais la voix de tout le monde doit être organisée. C’est la façon dont nous voulons être organisés au sein d’ICANN. Et c’est pour cela qu’ici, ce n’est pas une question de savoir si

---

on appartient à la société civile ou pas. Je pourrais dire que j'appartiens à la société civile à l'extérieur d'ICANN, mais pas à l'intérieur d'ICANN avec la même organisation. Je pense que l'on complique les choses, qu'on ajoute de la complexité. On va ajouter une téléconférence par mois, on va ajouter du travail qui n'est pas vraiment nécessaire.

Si les gens du NCUC et de NCSG pensent qu'ils ont besoin de certaines choses que nous ne faisons pas : pas de problème. Et s'il y a certaines choses que nous faisons, qui sont utiles pour eux, nous pouvons travailler avec eux. Mais nous n'avons pas une espèce de structure générale globale, hein? J'ai décidé de ne pas perdre mon temps là-dessus. Ce n'est pas pour dire du tout que X, Y ou Z ne sont pas des membres de la société civile ou sont des membres de la société civile. Ce n'est pas ça, la question. La question, c'est si nous avons besoin de cette initiative au sein d'ICANN, et je pense que non. Même si à la fin de ce long titre d'utilisateurs finaux, on peut dire que nous sommes une organisation au sein d'ICANN, on peut changer le nom de notre organisation, mais s'il y a un groupe qui veut se faire appeler « société civile », peut-être qu'on peut essayer de voir avec les unités constitutives. Mais moi, je pense qu'au sein d'At-Large, nous devons continuer à faire ce que nous faisons. On a déjà beaucoup de choses à faire, donc ne cherchons pas à ajouter de nouveaux problèmes et à créer de nouveaux groupes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Sébastien. Je croyais que vous vouliez davantage de téléconférences.

Holly Raiche, vous avez la parole.

---

HOLLY RAICHE :

Je suis tout à fait d'accord avec ce que dit Sébastien. Je pense que nous n'avons pas besoin d'une unité constitutive de plus. Et si on regarde les problèmes qui existent au sein d'ICANN que nous devons régler, la seule chose qui concerne la société civile est les choses qui concernent la vie privée. Et ALAC, dans ce sens, n'a pas grand-chose à voir ici. Donc, je ne comprends pas ce que cette unité constitutive peut apporter à ICANN. C'est une question que je me pose ici. Il s'agit d'une nouvelle unité constitutive ou pas? Si ce n'est pas le cas, pourquoi créer cela? On a suffisamment de travail comme ça. Je ne comprends pas ce que ce groupe devrait faire. Pourquoi faut-il que ce soit un nouveau groupe et pourquoi n'y'a-t-il pas déjà – parce qu'il y a suffisamment de problèmes pour ne pas considérer que cela est un problème. Nous devons voir la structure de l'IGF dans laquelle la société civile a une place réelle avec une série de problèmes qu'elle doit aborder. Mais ce n'est pas le cas à l'ICANN, donc pourquoi modifier les choses?

Merci. J'ai fini.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Holly.

Nous avons maintenant Alan Greenberg – ah non, excusez-moi, j'ai oublié Tijani.

Tijani, vous avez la parole. Excusez-moi.

Ou bien Tijani a eu un problème technique...

Je crois que Tijani a un problème technique et qu'il a été déconnecté. Donc, je donne la parole à Alan.

---

ALAN GREENBERG : Je pense qu'il faudrait faire une enquête pour savoir pourquoi le téléphone se déconnecte juste au moment où on veut prendre la parole. Il faudrait essayer de comprendre cela.

J'ai un petit commentaire très bref. Je ne pense pas – d'après ce que j'ai compris, je ne pense pas qu'on est en train d'essayer d'importer une nouvelle unité constitutive ou une nouvelle structure : on est en train d'essayer d'imposer quelque chose au-dessus de ce que nous avons maintenant pour comprendre – pour réunir ceux qui pensent que la société civile est une composante importante.

Alors, je vais être sincère : je ne pense pas qu'on va pouvoir arrêter – freiner les gens qui parlent de la société civile. La session de vendredi qui précède les réunions d'ICANN, qui réunit ces différentes personnes – on a donc une préréunion qui a été considérée comme la réunion de la société civile, décrite comme cela. Donc, je pense qu'il faut voir comment on peut tirer des bénéfices de cela. C'est cela qu'il faut faire. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Nous avons maintenant Tijani qui est avec nous.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup.

Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il n'y a pas vraiment besoin d'ajouter cette composante de société civile à l'ICANN. Le problème,

---

c'est que cela a été décidé par ICANN, par d'autres personnes. ICANN a nommé un vice-président pour la société civile et on a une personne qui s'occupe de cela. Donc, c'est une réalité. Il y a un budget, il y a du travail qui est réalisé, donc si on ne veut pas participer, le NCSG et les autres parties prenantes vont dire que nous sommes la seule société civile au sein de l'ICANN, ce qui est faux – qu'ils sont les seules sociétés civiles au sein de l'ICANN, ce qui est faux.

Je pense que la société civile n'est pas une autre partie prenante. C'est comme la dimension au niveau régional. Pour l'Afrique, par exemple, nous avons différentes structures, nous avons un vice-président pour l'Afrique, nous avons une stratégie pour l'Afrique; cela peut dire que nous avons plusieurs structures. Nous avons une situation et nous devons la gérer telle qu'elle est. Sinon, nous allons y perdre. Voilà. C'est mon avis.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani.

Maintenant, nous avons Cheryl. Il faut que l'on continue d'avancer parce qu'on n'a pas énormément de temps. Allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Olivier.

Je soutiens tout ce qu'a dit Alan et tout ce que Tijani vient de partager avec nous également. Il faudrait peut-être que je me déclare membre du groupe de parties prenantes non commerciales puisque c'est bien ce que je suis, mais je n'appartiens pas à ce groupe.

---

De toute façon, il faudrait savoir qu'il s'agit d'une occasion qu'on a là d'impliquer les parties prenantes qui souhaitent participer aux activités de sensibilisation, de participation ou à toutes autres activités qui pourraient être ouvertes à eux.

Et les structures At-Large, en ce moment, devraient absolument participer au processus et s'impliquer avec ce qui a lieu dans leur région au sein d'ICANN et dans le domaine de leurs intérêts. ISOC, par exemple, organise des activités où il invite la communauté entière dans des activités qui pourraient être dans l'intérêt de la communauté At-Large pour traiter de sujets particuliers, qui ont été classés des fois comme des sujets d'intérêt par l'ICANN. Pour discuter de ces sujets, ils invitent des personnes qui sont des expertes, qui peuvent les expliquer correctement.

Donc, je pense qu'il faudrait qu'on commence déjà à suivre ces activités qu'il y a, pour pouvoir avancer un peu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vanda.

VANDA SCARTEZINI : Merci. Moi, je tiens à dire que cela pourrait être une bonne occasion pour nous étant donné le NPOC ou les autres unités constitutives au sein de l'ICANN qui ont différentes manières d'agir des fois ou différentes manières en tous cas d'impliquer toutes les personnes qui pourraient vouloir participer. Mon impression est qu'il faut que l'on commence à travailler pour que toutes ces activités soient en ligne et

---

que pour tous les utilisateurs du monde entier aient des informations claires sur la manière de participer.

Cela dit, ma seule inquiétude est de ne pas trop compliquer les choses et de ne pas rendre ce processus plus confus qu'il ne l'est à l'heure actuelle pour les utilisateurs. Parce qu'en termes généraux, les personnes ne savent pas comment et où elles peuvent participer. Donc, je sens vraiment qu'on pourrait faire de cela une occasion pour ordonner tous les participants, que ce soit la société civile ou les autres secteurs, peu importe le nom qu'on leur donne.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Vanda.

On a maintenant Sébastien Bachollet.

La queue est assez longue, on devrait peut-être clore maintenant la queue après Alan.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Si vous voulez arrêter cette initiative, vous pouvez le faire maintenant. Mais nous n'allons pas l'interrompre sauf si tout le monde est d'accord. On n'a pas d'argent, on n'a pas beaucoup de fonds et on n'a rien à perdre. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Olivier. On a maintenant Dev Anand Teelucksingh.

---

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Seun a dit à peu près ce que je voulais dire. On se centre toujours sur les nouvelles structures At-Large et sur les organisations qui rejoignent l'ICANN. Mais cette initiative considère toutes les organisations de la société civile. Et donc, je pense qu'il faut absolument qu'on ait une initiative de ce type en place pour que toute personne intéressée aux questions que l'on aborde puisse participer au bon comité. Si c'est pour les questions de la communauté, vous pouvez participer au sein d'At-Large, par exemple. On est toujours là pour que vous participiez. Donc, il faut absolument que tout le monde s'implique à cette initiative. Autrement, ça ne va pas marcher.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev.

On a maintenant Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : Je cède ma place. Je suis d'accord avec Seun.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Seun et Tijani ont levé la main après la queue, mais Alan vient de céder le droit de prendre la parole. Alors, Seun, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI : Merci. J'espère que vous m'entendrez.

Je pense que le but de cette initiative est d'encourager les différentes organisations de la société civile pour qu'elles considèrent les activités

---

des autres comités, d'autres organisations pour que les autres organisations puissent participer. Et il faut vraiment évaluer quel serait le rôle de la société civile dans une initiative de ce type.

Donc, je pense qu'il serait utile pour nous d'encourager la participation de tous, surtout la communauté At-Large. Et chaque RALO a ses propres processus pour intégrer davantage de membres, pour intégrer de nouveaux membres.

Donc, évaluez cette possibilité que vous avez d'inviter de nouveaux membres. Donc, c'est ça que je veux proposer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Seun. Maintenant, on a Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA : D'accord. Très rapidement. L'initiative existe, mais est-ce qu'on peut l'arrêter? Est-ce qu'on peut demander à Jean-Jacques Sahel d'interrompre cette initiative? Peut-on arrêter l'ICANN? L'empêcher d'arrêter avec cette initiative? Bien sûr que non. On a quelque chose ici entre nos mains, donc c'est à nous de décider si on veut participer ou pas. L'initiative va avancer de toute façon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Nous allons maintenant donner la parole à Alan qui va conclure cette question.

Alan.

---

ALAN GREENBERG :

Merci. Il est tout à fait clair que les personnes qui participent à l'ICANN et les boursiers ont du mal à suivre le NCSG et At-Large, etc. Et ça va être encore plus difficile maintenant puisqu'on va ajouter une super structure en dessus. Sébastien sent que si on dit non en ce moment, on va pouvoir arrêter l'initiative. Et moi, je ne suis pas d'accord avec lui. S'il y a quelqu'un qui peut nous montrer que ce n'est pas le cas, que je me trompe, je voudrais le savoir. C'est clair qu'il ne nous faut pas plus de conclusions, mais il y a des personnes au sein du NCUG, par exemple, ou d'autres qui évaluent l'utilisation du terme « société civile » au sein de l'ICANN et qui maintenant essaient de nous confondre un peu, je pense. On ne peut pas arrêter cette initiative, en tous cas. Franchement, je pense que ce ne sera pas possible à ce point-là. Et dans ce cas-là, il va falloir que nous définissions au sein d'At-Large quel est le niveau de participation qu'on veut avoir. Il va falloir que l'on prenne le temps d'évaluer, de voir si ces activités avancent comme on veut qu'elles avancent parce qu'elles vont sans doute occuper un endroit qu'on voudrait bien avoir nous-mêmes.

Donc, je ne recommanderais pas de lancer cette initiative, en tous cas, mais je ne sais pas si on peut l'arrêter maintenant. Alors, je pense qu'il va falloir que l'on fasse de notre mieux et d'avancer.

Je demanderais à Olivier de conclure, car on a des interprètes qui doivent partir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Alan.

---

Je vais aller rapidement. Pour résumer : le Groupe cherche maintenant des représentants intéressés, il cherche dans chaque région. [Peu clair] un représentant européen d'At-Large dès maintenant et des représentants des autres régions.

Donc, je vous rends la parole à ce point-là, Alan.

ALAN GREENBERG :

Merci. Alors, le point suivant de l'ordre du jour est la mise à jour d'ICANN 55. On n'a bien sûr pas le temps, c'est évident, de suivre, et je ne pense pas qu'on ait beaucoup de mises à jour à partager parce qu'on a déjà discuté de cette question ou de questions liées. Il n'y a pas beaucoup à dire.

Je vais demander à Gisella s'il y a autre chose qu'il faille absolument que l'on discute à ce point-là ou si on peut remettre ce point-là jusqu'à la réunion de janvier.

León va sans doute continuer de travailler d'ici notre prochaine réunion.

Gisella, y'a-t-il des questions qu'il faille que l'on discute?

GISELLA GRUBER :

Non. On n'a rien à discuter à ce point-là, rien qu'on ne veut pas discuter après l'appel. Et bien sûr, il va falloir qu'il y ait quelqu'un qui suive l'heure et qui nous fasse savoir quand on est en retard. Je ne l'ai pas très bien fait moi-même.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je vous remercie tous et je vous souhaite de très joyeuses fêtes, si vous fêtez. Autrement, ayez un bon mois. On reprendra nos travaux en janvier. Joyeuses fêtes et au revoir.

TERRI AGNEW : La réunion est maintenant close. Je vous souhaite de joyeuses fêtes à tous. Vous pouvez vous déconnecter. On vous souhaite une bonne fin de journée. Au revoir.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**